

## **Motion relative à la mise en œuvre d'une politique communale d'aide humanitaire et de coopération au développement**

Nous avons la chance de vivre dans un pays et un vallon qui, malgré nos soucis quotidiens, bénéficient d'un cadre de vie privilégié. Une grande partie du monde n'a pas cette chance et ses habitants luttent au jour le jour pour leur survie. Par un engagement concret, les autorités de Val-de-Ruz peuvent montrer qu'elles ne sont pas indifférentes au sort des populations défavorisées. De plus, un engagement dans le cadre de la coopération et du développement peut aussi offrir des opportunités d'échanges enrichissants entre citoyens d'ici et d'ailleurs.

[Latitude 21](#) regroupe les ONG neuchâteloises et les Eglises reconnues actives dans la coordination des projets de coopération et de développement. Cette association compte 17 membres et dispose notamment d'experts dans ce domaine qui, dans le cadre d'une commission technique et d'une commission financière, évaluent la qualité des projets qui leur sont soumis. Latitude 21 peut apporter également un soutien financier pour les projets ainsi validés dans le cadre du budget qui lui aura été alloué.

Latitude 21 est un partenaire reconnue par la Direction de la coopération et du développement (DDC) du Département fédéral des affaires étrangères, au niveau national, et par l'Etat au niveau cantonal. L'accord de partenariat établi avec l'Etat pour la première fois en 2011 a été renouvelé en 2014 pour une période de 4 ans. Les grandes communes du canton, notamment celle de Val-de-Travers, ont également pris l'engagement de soutenir Latitude 21, sachant que leurs contributions ont un effet multiplicateur sur les financements accordés par la DDC, l'Etat et les dons récoltés par les ONG et les Eglises.

Un des objectifs du plan de législature en cours mentionne explicitement la volonté des autorités de Val-de-Ruz de mettre en oeuvre une politique d'aide humanitaire et de coopération au développement cohérente avec celles de l'Etat et des autres communes neuchâteloise, en collaboration avec Latitude 21

Afin de concrétiser cette volonté, nous demandons au Conseil communal de prévoir un montant au budget des années à venir ou d'agender une journée de récolte de fonds, éventuellement dans le cadre d'une commémoration de la fusion, et de manifester ainsi l'engagement de notre Commune en matière de coopération au développement.

### **Les motionnaires :**

Florence Aebi,

Marie-Laure Béguin Mettraux,

Anne Bourquard,

Claudio Cerini,

Frédéric Cuche,

Mary-Claude Fallet,

Ingela Geith-Chauvière,

Jean-Claude Guyot,

Pierre-Yvan Guyot,

Alain Lugon,

Vincent Martinez,

Francis Monnier,

David Moratel,

Pierre Studer,

Roby Tschopp.

Val-de-Ruz, le 4 juin 2015